a versoilles le 5. mars 1791

puisque le chanoine de tours est a lhotel dieu
et quil n'en pas chez nous, il n'en est plus
question.
j'ai été tres content de la lecture de votre
memoire contre les deux gagnans —
maitrise de lhotel dieu. je n'avois rien a quis
y pouvoir objecter, et com mencé a
le prendre mieux, s'il n'avoit mis
ce que je ne pourrai absolument pas.
puis se faire perdre le college.
voyé avec mr leblond a motiver —
une lettre pour mr leguier, et si
vous le jugé apropos une autre pour
mr de la ligne premier president il me

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N
ARC 6d.6 n°2

les rendes na, un adire mr le blond
je les signerai et vous les ferai
repasser pour les porter, ou les faire
porter a leurs adresse; cela ne men
pechera pas de dire ou décrire
au beau frere de mr laguier pour
luy recommander fortement.

je n'ai rien a dire aux generalités de
de ma fiebvre sur son sujet; je sens de
reste que cette espèce d'union avec la
société de medecine, luy donnerait une
puissance [illegible] mais cela né —
couviendrait nullement aux colleges et
encore moins a moy. mais on ne laisse
pas appercevoir que nous voyons

de 17 livres, et en paroissant entrer dans
leurs vües, comme de bonnes gens. leurs
propositions par écrit, s'ils les donnent
nous serviroit beaucoup, pour leur
on [illegible] partie, et de [illegible]
en pouvoir quoy faire. si je ne donne au
demander par écrit les propositions
quils [illegible] que vous me [illegible].
il est toujours bon les avoir venir.

je n'ai point encore jetté les yeux
sur vos deux memoires pour le prix
je les parcourerai et vous les
renverai, [illegible]
je vous embrasse et suis tout
a vous. n'[illegible] pas en l'occasion de
vous [illegible]. j'ai eu le temps de lire
en courant ces deux memoire. et je trouve que
l'academie les a jugé un peu trop rigoureusement
quoiquil n'y ait rien nouveau, d'intéressant, que le n° 2 méritoit
plus de gard, que des trois
d'ajouter seulement

A monsieur —

monsieur louis segretaire
perpetuel de lacademie.
royale de chirurgien —
a paris —